

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 12, N^{os} 46 et 47
les 19 et 26 décembre 1984

Des jouets conçus pour être à la mesure des enfants	1
Visite officielle en Europe	2
Fonds spécial pour l'Afrique	3
La collaboration France-Canada : des pas de géant	3
Expéditions de minéraux en hausse depuis le début de l'année	3
Deux planètes portent des noms canadiens	4
Contrat de construction	4
Période record des exportations de céréales canadiennes	4
Des tableaux religieux sur les timbres de Noël	4
Lancement d'Anik D2 : une aventure spatiale canadienne	5
Les abeilles en hivernage	6
La chronique des arts	7
Illustration d'un récit	8

Des jouets conçus pour être à la mesure des enfants



Les enfants sont toujours heureux de trouver, dans l'arbre de Noël, des jouets qui suscitent l'aventure, la création, l'étonnement et l'imagination.

À la fin de chaque année, le monde entier prend un petit air de fête. Les rues et les foyers s'illuminent de mille et un feux et de décorations multicolores. Au beau milieu des salons, se dresse le traditionnel sapin de Noël tout enguirlandé. Dans les cuisines, ça sent bon la tourtière et la dinde. Et dans leur lit, les enfants attendent impatiemment la venue du père Noël qui leur apportera de merveilleux cadeaux.

Les cadeaux

Autrefois, à Noël, la tradition voulait qu'on donne des présents aux jeunes enfants et aux gens les plus démunis. On leur offrait des denrées de luxe qu'ils n'auraient pu se procurer autrement. Dans les années trente, les enfants découvraient dans leur soulier ou dans leur bas de Noël une grosse orange,

des bâtons de réglisse, quelques noix et parfois un peu d'argent. Les temps ont changé et les enfants reçoivent des monceaux de jouets. Il devient de plus en plus difficile de leurs offrir des jouets qu'ils n'ont pas déjà reçus ou encore des jouets appropriés à leur personnalité.

Cependant, quand on connaît bien les enfants et leurs intérêts, on ne se contente pas de leur offrir, pour les Fêtes, le dernier jouet à la mode. On cherche plutôt celui qui leur permettra de faire des découvertes, de développer leur intelligence ou leur habileté manuelle.

Suivez le guide

Il n'y a plus de raison d'offrir pour Noël des jouets mal adaptés aux enfants, des jouets mal conçus ou que la publicité nous impose. Deux sources différentes, le Conseil canadien d'expérimentation des jouets, qui établit sa liste à Ottawa depuis une trentaine d'années, et l'Association des consommateurs du Québec, qui a fait paraître au début de novembre son huitième palmarès, avec ses prix d'excellence et ses prix "poubelle", transmettent

au public le fruit de leurs observations. La brochure de l'Association des consommateurs du Québec, présente cent nouveaux jouets, 137 jouets qui ont survécu à l'assaut des nouveautés et 58 livres pour la jeunesse.

Toutefois, le guide du Conseil canadien d'expérimentation des jouets qui vient d'être publié sous le titre *Information-Jouets 1985*, présente une liste plus longue (1 400 jouets, dont 300 nouveaux). Le Conseil se compose de 23 membres bénévoles, « convaincus que de bons jouets, choisis avec soin, peuvent contribuer au développement des enfants ». La brochure précise que les tests et les évaluations des jouets sont préparés avec la participation de quelque 200 familles.



Joyeux Noël



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Les nouveautés

La brochure *Information-Jouets 1985*, consacre un chapitre aux nouveautés. Il s'agit en fait d'un rapport préliminaire, car les collaborateurs n'ont pu les mettre à l'épreuve assez longtemps (on accorde habituellement huit semaines) pour bien juger de leur potentiel.

Les petits animaux de la famille des Bouts d'choux sont appréciés, mais on conseille d'en vérifier les coutures. On applaudit à l'idée des poupons, parce qu'ils suscitent la discussion sur la petite enfance avec les parents, et encouragent les garçons à pouponner. Un jeu de construction incite l'enfant à inventer ses propres jeux. Cependant, on trouve des qualités semblables aux blocs Légo qui permettent de bâtir un château médiéval décoré de gaies oriflammes. La forge suscite l'intérêt des enfants pour la vie quotidienne de cette époque. Du côté des robots, quatre des véhicules Tonka transformables en robots sont recommandés, alors qu'un cinquième, le robot-moto, n'est pas durable.

Les classiques

Les bébés ne sont pas oubliés. Entre 6 et 24 mois, un enfant s'intéresse au jouet de Johnson & Johnson, « Balls in a bowl ». Élégant et simple, l'ensemble permet de voir des toupies à l'intérieur de trois balles transparentes.

Les jeux de société ont été remis à la mode avec « Trente arpents de piège ». Les nouvelles formules répondent à l'engouement des jeunes pour l'ère spatiale et les personnages de Disney. Les Monopoly et Mille Bornes sont toujours là, et on trouve même un Scrabble junior et des jeux de Domino en couleurs ou en images.



Pour beaucoup d'enfants, c'est encore le père Noël qui descend dans la cheminée pour déposer de merveilleux cadeaux au pied de l'arbre traditionnel.

Pour les enfants handicapés

Pour les enfants visuellement handicapés, il existe des jouets qui font du bruit; pour les enfants dont le développement moteur est lent, certains jouets peuvent encourager la coordination. Des parents d'enfants handicapés ont établi une liste des jouets les plus stimulants. Ils font aussi des suggestions pour améliorer les jouets ordinaires, et au niveau de l'improvisation de jeux.

Le Conseil classe 48 % des 1 400 jouets analysés parmi les jouets recommandables, et accorde un prix d'excellence à 27 % d'entre eux. Les trois quarts des jouets seraient donc de bonne qualité. C'est certainement plus encourageant que ce ne l'était en 1952, lorsqu'un petit groupe de bénévoles entreprit de faire un peu de lumière dans un domaine où la médiocrité pouvait triompher en toute impunité.

Des jeux éducatifs

Il faut cependant ne pas perdre de vue que l'enfant n'est pas uniquement consommateur, il est aussi créateur. S'il participe au monde des adultes, il a également besoin d'en inventer un autre. Il recherche l'aventure, la création, l'étonnement, l'imagination. Les adultes ne lui donnent pas suffisamment l'occasion de s'exprimer en jouant. Si on lui offre une réplique fidèle de l'univers adulte, flattant ainsi son désir éperdu « de faire comme les grands », on oublie de favoriser l'épanouissement de son instinct créateur. En effet, avec de vieux bouts de ficelle, un enfant peut jouer des heures parce qu'il a pu recréer, autour de ces modestes débris de notre civilisation, tout un univers qui lui est personnel.

Il est intéressant d'observer ce qu'un jeune enfant peut faire avec une grande boîte de carton. Il s'enferme dans la boîte et peut aussi bien la transformer en maison, en bateau, en voiture, en cheval, en charrette de cow-boy, en balançoire, en toboggan, en avion-fusée...

Puisque les enfants ont cette fantaisie sans limites, cette puissance d'évocation, autant veiller à leur donner des moyens qui leur donneront l'occasion d'exploiter ces dons.

Il est alors recommandé d'offrir à Noël, des équipements pour peindre, dessiner, faire du modelage, de la poterie, de la céramique, ces activités permettant à l'enfant de s'exprimer et de créer tout seul. Le plus petit jeu de construction, qui va lui permettre de fabriquer un objet, est plus instructif que le jouet mécanique le plus coûteux.

Jouer au petit menuisier ou au petit sculpteur, tailler, découper, travailler une matière pour lui donner la forme rêvée par sa toute jeune imagination, devient pour un enfant l'exercice le plus enrichissant qui soit.

Visite officielle en Europe

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, le 12 novembre 1984, a entamé une visite officielle d'une semaine au Royaume-Uni, en Hongrie et en Yougoslavie.

Durant, son séjour à Londres, M. Kelleher a rencontré des dirigeants du gouvernement britannique et du monde des affaires, notamment la Confederation of British Industry.

Lors d'un déjeuner offert par la Chambre de commerce canado-britannique, M. Kelleher a prononcé le premier grand discours fait en Europe sur les questions économiques par un membre du nouveau gouvernement. Il a alors mis en lumière l'approche nouvelle du Canada à l'égard des investissements étrangers et a discuté de la déclaration sur l'économie, faite par le gouvernement, le 8 novembre.

Au cours de réunions et à l'occasion de son discours à la Chambre de commerce, M. Kelleher a abordé le thème des priorités du Canada dans le domaine du commerce extérieur et des liens bilatéraux actuels avec le Royaume-Uni, notre plus grand partenaire commercial en Europe. En outre, le Ministre a fait la promotion du commerce entre les deux pays et a mis l'accent sur les possibilités de coopération industrielle.

Durant sa visite à Budapest et à Belgrade, il a inauguré officiellement de nouvelles chancelleries canadiennes et s'est entretenu de la situation économique mondiale avec les instances supérieures de ces gouvernements. Au nom de Transports Canada, il a signé un accord sur les transports entre le Canada et la Hongrie, ainsi qu'un accord aérien entre le Canada et la Yougoslavie. Il a signé en outre, pour le compte d'Agriculture Canada, un arrangement en matière de médecine vétérinaire avec le Comité fédéral de l'agriculture de Yougoslavie.

En Hongrie et en Yougoslavie, M. Kelleher était accompagné de représentants canadiens du monde des affaires, désireux d'élargir les possibilités de commerce bilatéral. Le Ministre a souligné les entreprises commerciales du secteur privé dans les domaines des transports, des communications, de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie. Il a également discuté, avec ses hôtes, des intérêts politiques et culturels bilatéraux, et a précisé l'orientation de la politique étrangère du gouvernement du Canada, telle qu'exposée dans le discours du trône du 5 novembre.

Durant son voyage, M. Kelleher a rencontré des délégués commerciaux canadiens postés à l'étranger afin d'examiner avec eux les possibilités d'expansion commerciale dans leurs territoires.

Fonds spécial pour l'Afrique

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, vient d'annoncer la création d'un Fonds spécial pour l'Afrique dont le montant s'élève à 50 millions de dollars, ainsi que l'adoption de mesures bien précises pour porter secours à l'Éthiopie.

Contribution supplémentaire

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) accordera une contribution supplémentaire de 3 525 000 \$ à l'Éthiopie à titre d'aide humanitaire, par le biais d'organisations telles que le Comité international de la Croix-Rouge, l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix et Oxfam Canada. La somme de quatre millions de dollars permettra à l'ACDI d'envoyer de 10 000 à 15 000 tonnes additionnelles de céréales en Éthiopie.



Joe Clark

Mise en valeur à long terme

Parallèlement à ces mesures d'urgence, le gouvernement essaie de favoriser la mise en valeur à long terme du pays. On prolongera le programme d'hydraulique villageoise qui a permis d'alimenter 200 000 personnes en eau potable dans le sud de l'Éthiopie. L'ACDI a aussi approuvé deux programmes visant l'amélioration de la production de blé et de haricots sur tout le continent africain. Les programmes seront réalisés de concert avec des instituts internationaux de recherche agricole et seront échelonnés sur une période de cinq ans.

Meilleure coordination

Par ailleurs, le Canada redoublera d'efforts pour susciter une meilleure coordination entre les apports des différents donateurs. Le gouvernement a déjà assumé un rôle de chef de file en organisant des rencontres sur le terrain, en Éthiopie. Il a cependant demandé à l'ONU de coordonner plus efficacement les programmes d'aide alimentaire d'urgence qui sont destinés à ce pays, d'où la nomination d'un représentant spécial de l'ONU.

Le gouvernement entend suivre de très près l'évolution de la situation en Afrique afin de voir si des contributions supplémentaires en faveur des victimes de la famine s'avèreront nécessaires.

La collaboration France-Canada : des pas de géant

Le ministre des Communications, M. Marcel Masse, et le secrétaire d'État français chargé des Techniques de la Communication, M. Georges Fillioud, se sont rencontrés à Ottawa pour discuter de plans de collaboration dans le domaine des communications.

Au cours de leur rencontre, les deux ministres ont notamment discuté du Prix France-Canada, dont la création a été récemment annoncée par le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney. Ce prix sera attribué tous les deux ans à deux créateurs canadiens ou français d'une ou de plusieurs œuvres audio-visuelles produites par les deux pays. Le premier prix sera remis en 1985.

MM. Masse et Fillioud ont également abordé la question des accords signés l'an dernier en matière de coproduction cinématographique et télévisuelle. En plus de favoriser, dans les deux pays, la production de longs métrages, d'émissions dramatiques et de documentaires, ces accords facilitent la distribution de documents audio-visuels en provenance de l'un ou l'autre pays. Jusqu'ici, les accords ont mené à la conception de coproductions d'une valeur approximative de cent millions de dollars. Les deux ministres ont également amorcé des discussions sur une entente spéciale dans les domaines du son et de l'image assistés par ordinateur. Il a aussi été question du Festival de l'audio-visuel qui pourrait se dérouler à Paris, à l'automne de 1985. Ce festival présenterait

au public français des films, des productions audio-visuelles et d'art vidéo du Canada, tandis que la France pourrait éventuellement présenter au Canada une rétrospective de sa télévision depuis 25 ans.

« Je me réjouis de cette première rencontre qui a permis aux gouvernements canadien et français de passer en revue nos entreprises conjointes et de discuter des moyens concrets de stimuler le dialogue entre nos deux pays, a déclaré M. Masse. Le gouvernement canadien, tout comme celui de la France, est pleinement conscient des avantages inestimables qu'une coopération soutenue entre le Canada et la France peut occasionner. Durant nos discussions, nous avons aussi examiné les divers moyens qui nous permettraient d'étendre le domaine audio-visuel francophone ».

Les deux ministres ont convenu de se rencontrer à Paris, au début de janvier 1985, afin de finaliser les dossiers importants qu'ils ont abordés lors de leur entretien, dossiers d'envergure tant pour le Canada que pour la France.

« Je suis heureux de constater que notre dialogue a été marqué d'un profond désir de collaboration dans le domaine des communications et de la culture, a indiqué M. Fillioud. J'ai pu discuter avec M. Masse de notre préoccupation mutuelle de promouvoir la langue française dans le monde, et particulièrement en Europe et en Amérique du Nord ».

Expéditions de minéraux en hausse depuis le début de l'année

Les expéditions québécoises de minéraux se sont accrues de façon importante au cours des quatre premiers mois de 1984, comparativement à la même période en 1983. Toutes les principales substances minérales produites au Québec ont enregistré des hausses, autant en ce qui concerne les minéraux métalliques que les minéraux industriels ou les matériaux de construction.

Les performances les plus remarquables ont été réalisées dans les secteurs de l'or, du zinc et du cuivre, qui ont connu respectivement des augmentations de 22 %, 18 % et 17 %. Pour l'ensemble de l'année 1984, on prévoit une forte hausse des expéditions de zinc et des hausses plus modestes pour l'or et le cuivre.

Une croissance des expéditions est également observable dans le secteur des minéraux industriels. Les expéditions d'amiantes ont notamment augmenté de 7 %, ce qui est supérieur aux prévisions pour l'ensemble de

l'année. Les expéditions de gaz naturel, de silice, de talc et de tourbe ont également augmenté et ont profité, pour le reste de l'année, d'un accroissement des commandes auprès du secteur manufacturier.

Dans le secteur des matériaux de construction, ce sont les produits de l'argile qui ont connu la meilleure performance pour les quatre premiers mois de l'année, avec des expéditions d'une valeur de 6 412 000 \$, par rapport à 4 693 000 \$ pour la même période en 1983. Cette hausse est attribuable à la forte reprise enregistrée dernièrement dans la mise en chantier de logements. C'est toutefois pour les secteurs de la pierre et du ciment qu'on prévoit les plus fortes augmentations pour l'ensemble de 1984, alors que s'annonce une reprise dans le domaine de la construction de bâtiments industriels (alumineries de Bécancour et de Laterrière, usine d'hélicoptères de Mirabel et autres réalisations).

Deux planètes portent des noms canadiens



Peter M. Millman

L'Union astronomique internationale, dont le siège est à Cambridge, dans l'État du Massachusetts, vient d'honorer deux savants canadiens en donnant leur nom à deux planètes secondaires situées entre Mars et Jupiter.

La planète 2904 sera désormais connue sous l'appellation de Millman, en l'honneur de Peter M. Millman, d'Ottawa, travailleur invité à l'Institut d'astrophysique Herzberg du Conseil national de recherches. La planète 2905 est devenue la planète Plaskett en l'honneur de John S. Plaskett, décédé en 1941, directeur fondateur de l'Observatoire astrophysique du Canada, situé à Victoria (Colombie-Britannique), et de son fils, Harold H. Plaskett, décédé en 1980, connu pour ses travaux à l'université Oxford. Ces deux planètes sont des astéroïdes en orbite elliptique autour du Soleil. Des études préliminaires sur leur degré de luminosité indiquent qu'elles mesurent plusieurs kilomètres de diamètre.

Contrat de construction

C'est à la firme torontoise Kilborn Kellogg Rust que Du Pont Canada a confié le contrat de construction de sa nouvelle usine de peroxyde d'hydrogène.

D'une capacité annuelle de 36 millions de kilogrammes, cette usine, qui approvisionnera l'industrie des pâtes et papiers ainsi que d'autres marchés au Canada et dans le nord des USA, sera aménagée dans le complexe chimique de la compagnie, à Maitland (Ontario). Par ailleurs, Du Pont Canada compte immobiliser 4,5 millions de dollars pour agrandir, d'ici l'an prochain, son usine de résines de Maitland. La compagnie estime que le marché des résines s'accroîtra chaque année de plus de 10 % d'ici la fin de la décennie.

Période record des exportations de céréales canadiennes

En exportant plus de trente millions de tonnes de céréales et de produits céréaliers sur les marchés étrangers pour la période 1983-1984, le Canada a accru ses exportations de céréales, pour la cinquième année consécutive.

L'Union soviétique et la Chine restent les principaux importateurs de blé canadien. Cependant, de nouveaux marchés importants ont été conquis cette année. Ainsi, l'Égypte et l'Inde ont importé un million de tonnes de blé de plus que l'année dernière et nous avons consolidé notre position sur les marchés du Nigeria, de l'Inde, de l'Iraq et du Mexique, où près de deux millions de tonnes de blé ont été vendues.

De plus, aux termes d'une nouvelle entente, le Canada a vendu 50 000 tonnes de blé dur (pour la fabrication des pâtes alimentaires) à l'Allemagne de l'Est.

Toutefois, en raison de la sécheresse qui a réduit de 20 % la récolte des Prairies, le Canada n'exportera que 17 millions de tonnes de blé en 1984-1985.

L'orge vient au second rang parmi les céréales canadiennes exportées.

L'Allemagne de l'Est, la CEE et le Japon ont acheté plus de la moitié des 5,6 millions de tonnes d'orge exportées en 1983-1984. Environ 1,7 million de tonnes ont été vendues aux nouveaux marchés à Singapour, en Syrie, en Iraq et au Mexique. La Corée est également devenue un marché important que le Canada désire conserver. Cependant, les spécialistes en commercialisation prévoient, pour l'année prochaine, une baisse des stocks d'orge due à la sécheresse de cet été.

Le canola vient au troisième rang parmi nos exportations de céréales. L'an dernier, 1,5 million de tonnes de canola ont été exportées, dont 75 % au Japon sous forme de graines de colza.

Par ailleurs, une excellente campagne publicitaire a permis d'accroître les exportations de seigle. En effet, le Canada en a vendu un volume record de 750 000 tonnes en 1983-1984, comparativement à 314 000 l'année précédente. Le Japon, Taiwan et la Corée sont actuellement nos principaux importateurs de seigle.

Des tableaux religieux sur les timbres de Noël

Les thèmes religieux ont souvent été la source d'inspiration première dans l'art. L'Annonciation ou Salutation angélique et la Nativité sont peut-être les sujets les plus fréquemment traités dans la peinture chrétienne, et le Canada ne fait pas exception à la tradition.

En effet, la peinture religieuse répondait à un besoin immédiat au XVII^e siècle. Au XVIII^e et au XIX^e siècles, on s'est éloigné des thèmes religieux, puis au XX^e siècle, les palettes ont suivi les différents styles à la mode. Pourtant, le thème de Noël revient toujours avec fraîcheur et spontanéité comme en témoignent les tableaux religieux créés par des artistes canadiens et reproduits sur les trois timbres de Noël émis le 2 novembre dernier.

« C'est le vrai sens de Noël qui se communique par les peintures que nous avons choisies pour illustrer les timbres de Noël de cette année, » a dit le juge René Marin, président du conseil d'administration de la Société canadienne des postes.

Les timbres ont été émis en trois valeurs nominales : l'un à 0,32 \$, tarif du courrier du régime intérieur, le deuxième à 0,37 \$, tarif du courrier destiné aux États-Unis, et le troisième à 0,64 \$, tarif du courrier de régime international.

Une peinture effectuée par l'artiste Jean Dallaire (1916-1965), intitulée *L'Annonciation* et remarquable par sa fraîcheur et sa technique, paraît sur le timbre de 0,32 \$.

Le timbre de 0,37 \$ reproduit *Les Rois Mages*, une œuvre de Simone Mary Bouchard (1912-1945). Dans l'imagination de Simone Mary Bouchard, les Rois prenaient part au festin de l'Épiphanie.

Finalement, le timbre de 0,64 \$ est une reproduction de *Neige à Bethléem*, de l'artiste David Milne (1882-1953) qui était fasciné par la façon dont les enfants peignent les thèmes religieux sans idée préconçue. C'est dans la même veine fantaisiste et joyeuse qu'il fit une série de peintures sur des sujets bibliques dont *Neige à Bethléem* fait partie.

Ces timbres sont l'œuvre de Jean Morin et Tom Yakobina, deux graphistes montréalais.



Lancement d'Anik D2 : une aventure spatiale canadienne

Il suffisait simplement de composer un numéro de téléphone pour « assister » au lancement du satellite *Anik D2* de Télésat Canada, qui avait lieu au cours du dernier vol de la navette spatiale *Discovery*, le 7 novembre dernier.



Ce dessin représente le satellite *Anik D2* lorsqu'il est en fonction et que son réflecteur de télécommunications est déployé.

Le numéro 1(900)410-6272 permettait d'écouter en direct les conversations entre le centre de contrôle et les astronautes, qui ont lancé deux satellites et en ont récupéré deux en orbite basse. D'ailleurs, plus de 60 000 Canadiens ont utilisé le service « appel-navette » au cours du dernier vol de la navette dont l'équipage comprenait le premier astronaute canadien, Marc Garneau. La technologie canadienne était au rendez-vous. En effet, le satellite canadien *Anik* était lancé tandis que le *Canadarm*, bras mécanique de construction canadienne, récupérait les deux satellites.

Le satellite *Anik D2* s'est retrouvé, après le largage de deux fusées au cours des quatre jours qui ont suivi son lancement, au sud de Medicine Hat (Alberta), où il est entré en « attente » pour une période de deux ans.

Le Service 900 de Telecom Canada (association qui regroupe les neuf principales compagnies de téléphone du pays ainsi que Télésat Canada) mettait l'« appel-navette » à la portée de tous les Canadiens. Ce service était commandité par la National Space Institute des États-Unis, organisme sans but lucratif voué à la promotion d'activités reliées à l'exploration de l'espace. En plus des conversations en direct, les personnes qui composaient le numéro

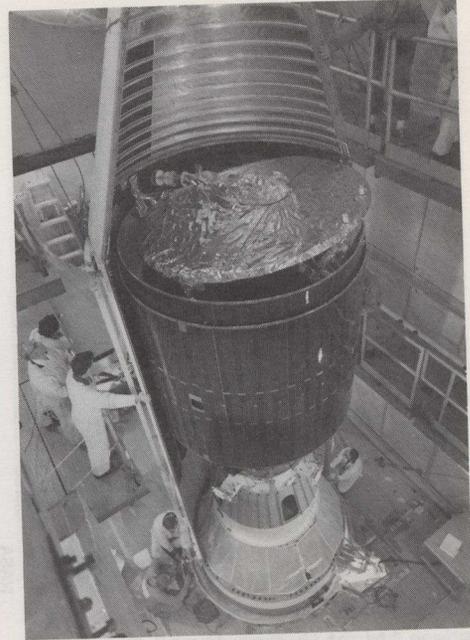
d'« appel-navette » pouvaient écouter des entrevues avec les responsables du vol, des conférences de presse et certaines réclames publicitaires.

Fonctionnant sur bandes 6/4 GHz, le satellite *Anik D2* est le second de la série *Anik D* et le huitième de Télésat depuis que cette société canadienne a lancé le premier satellite national de communication en 1972. *Anik D2* n'entrera pas en service immédiatement, mais il coûte moins cher de l'entreposer dans l'espace que sur Terre vu que les frais de lancement de la NASA doubleront à la fin de 1985. Toutefois, lorsque la demande de services augmentera, *Anik D2* sera mis en orbite exploitable, en trois jours environ. Si nous l'entreposions sur terre, il faudrait peut-être des mois, voire des années, pour obtenir une date de lancement.

Caractéristiques d'Anik D

Le satellite *Anik D* est une structure stabilisée par rotation, dotée de panneaux solaires concentriques et cylindriques qui absorbent l'énergie solaire et produisent près de mille watts d'électricité servant à actionner le satellite.

Chaque engin spatial est muni de 24 répéteurs (dispositifs radio qui reçoivent des signaux émis depuis la Terre sur une fréquence qui les amplifient et les retransmettent à la Terre sur une seconde fréquence). Ces répéteurs de communications

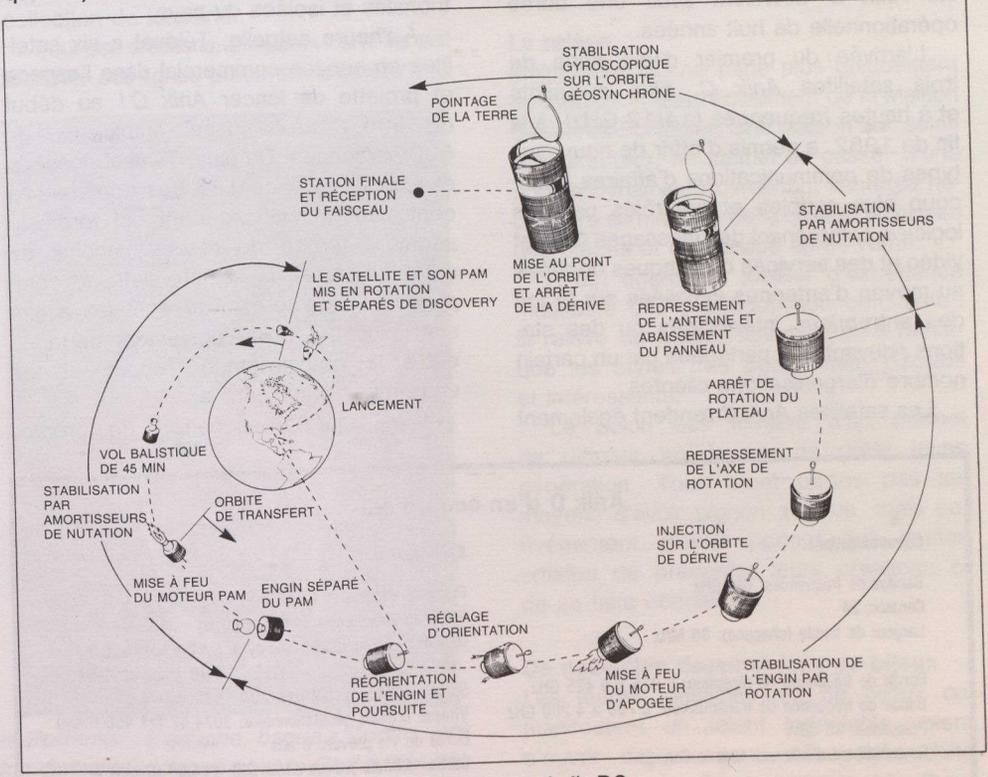


NASA

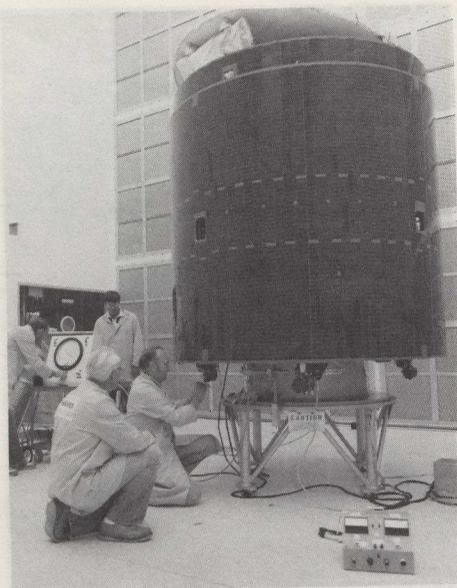
Des employés s'affairent à installer la coiffe protectrice de la charge utile autour du satellite canadien.

sont actionnés par des tubes de 11,5 watts.

Les satellites *Anik D* ont été conçus pour assurer des communications dans tout le Canada, y compris l'Arctique. *Anik D1*, lancé par une fusée *Delta 3920* de la NASA, en Floride, le 26 août 1982, transmet, par exemple, des programmes de télévision de Radio-Canada, du réseau Global et des télécommunications d'entreprises commerciales privées. *Anik D2* servira éventuellement à assurer des transmissions de ce



Scénario de la mission du STS 51-A emportant *Anik D2*.



NASA

Le personnel des compagnies Spar Aerospace Ltd. et Hughes Aircraft Co. achève l'installation du positionneur du tambour solaire sur un satellite de type Anik D.

genre et d'autres services. Cependant, chaque canal d'Anik D peut transmettre un programme de télévision couleur comportant les circuits audio et régulateur ou l'équivalent de 960 circuits vocaux unidirectionnels. Ces satellites exploitent la technique de réutilisation des fréquences et de polarisation des signaux orthogonaux : douze canaux transmettent des ondes radio en polarisation horizontale; les douze autres, en polarisation verticale. De plus, un satellite Anik D devraient avoir une durée opérationnelle de huit années.

L'arrivée du premier d'une série de trois satellites Anik C, plus puissants et à hautes fréquences (14/12 GHz), à la fin de 1982, a permis d'offrir de nouveaux types de communications d'affaires beaucoup plus souples et contrôlés par des logiciels comprenant des messages radio et vidéo et des services de banques données au moyen d'antennes installées sur le toit des entreprises intéressées ou des stations pouvant être partagées par un certain nombre d'organisations clientes.

Les satellites Anik C rendent également

possible la réception de services régionaux et nationaux de radiodiffusion aux entreprises de télédistribution pour diffusion locale. Là où il n'existe aucune installation de câble ou de rediffusion, il est aussi possible de diffuser, en direct, des images de télévision de grande qualité vers des maisons individuelles au moyen d'antennes paraboliques installées sur le toit ou dans la cour arrière des habitations et dont le diamètre ne dépasse pas un mètre.

Historique de Télésat Canada

Télésat Canada est une entreprise de télécommunications engagée dans la transmission et la distribution, par voie de satellites, de toutes les formes de communications, pour fournir, sur une base commerciale, des services de télécommunications entre toutes les parties du Canada et, sous réserve d'ententes intergouvernementales, avec d'autres pays.

Les services offerts par les satellites de Télésat font partie intégrante de la grande infrastructure des télécommunications canadiennes. Les liaisons par satellites viennent s'ajouter aux possibilités déjà assurées par les réseaux terrestres de télécommunications et offrent à tous, entreprises et particuliers, une beaucoup plus grande diversité de moyens de communication. Le réseau de satellites est devenu l'instrument principal de diffusion de l'ensemble des communications phoniques, des messages, des données, des facsimilés et des services de radiodiffusion dans les régions septentrionales et isolées du pays.

À l'heure actuelle, Télésat a six satellites en service commercial dans l'espace et projette de lancer Anik C1 au début de 1985. Cette compagnie emploie plus de 500 personnes. De plus, Télésat possède et exploite plus de 135 des nombreuses centaines de stations dont est formé le segment terrien du réseau national de satellites. Ainsi, la société est une compagnie à caractère mixte dont les avoirs sont plus ou moins également partagés entre le gouvernement fédéral et les entreprises participantes.

C'est Spar Aerospace Ltd., de Toronto,

qui, aux termes d'un contrat de 80,8 millions de dollars, a entrepris de construire, pour le compte de Télésat, les engins spatiaux jumeaux Anik D1 et D2. Parmi les sous-traitants canadiens, on compte SED Systems, de Saskatoon (Saskatchewan), Fleet Industries, de Fort Erié (Ontario) et COMDEV, de Cambridge (Ontario).

Les abeilles en hivernage

Jusqu'à récemment, les apiculteurs canadiens, et en particulier ceux des Maritimes, ne gardaient pas leurs abeilles d'une année à l'autre. En effet, l'hivernage de ces insectes était compliqué et ils préféraient les sacrifier, à la fin de l'été, après la récolte de miel et en acheter d'autres, au printemps, aux producteurs du sud des États-Unis.

Il y a quelques années, des apiculteurs de la Nouvelle-Écosse ont entrepris, à titre expérimental, l'hivernage des abeilles domestiques à l'extérieur. Plusieurs systèmes ont été mis au point, mais ils étaient tous à la merci des conditions climatiques, facteur que les apiculteurs ne pouvaient contrôler.

Pour ces raisons, les exploitants se sont tournés vers l'hivernage à l'intérieur. Deux d'entre eux, Eric et Lynn Nickerson, ont décidé d'en étudier les possibilités.

Pour loger leurs 400 colonies, les Nickerson ont construit un bâtiment de dix mètres sur treize et l'ont doté d'un système permettant de maintenir la température ambiante à environ 4°C.

L'hiver dernier, ils ont obtenu un taux de survie de près de 90 % et ont été emballés par les résultats de la première étape de leur programme de quatre ans.

Ils prévoient effectuer quelques modifications l'an prochain en décidant d'élever légèrement la température et de faire hiverner les abeilles plus tôt. Ils utiliseront sûrement d'autres reines et accueilleront 200 colonies de plus, sans avoir à apporter de modification au bâtiment.

« Nous avons procédé au déménagement des abeilles à des dates différentes au cours du mois d'avril, explique Eric Nickerson. Or, ce sont les abeilles qui ont quitté le bâtiment au début du mois qui ont donné le meilleur rendement. La deuxième semaine d'avril constitue donc la période idéale pour retirer les abeilles de leurs quartiers d'hiver ».

Les apiculteurs canadiens surveillent cette expérience avec le plus grand intérêt. En effet, ils dépendent des essaims d'abeilles qui proviennent du sud des États-Unis.

L'hivernage des abeilles au Canada permettrait donc d'éliminer le recours aux importations.

Anik D d'un coup d'œil

Communications:

Bandes de fréquences: 6/4 GHz
Canaux: 24
Largeur de bande (chacune): 36 MHz

Bande de fréquence de réception: 5 925 à 6 425 GHz
Bande de fréquence de transmission: 3 700 à 4 200 GHz
Puissance: 36 dBW
Rayonnement d'antenne: tout le Canada

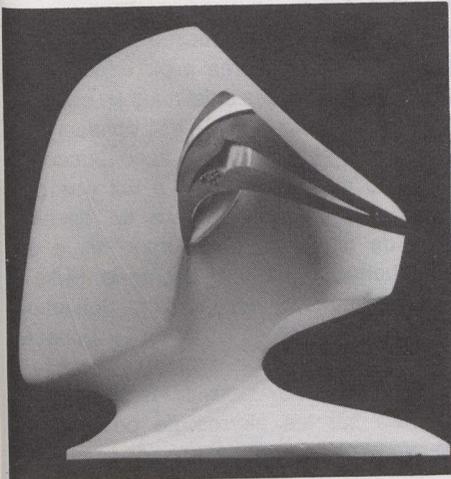
Engin spatial:

Poids au décollage: 1 240 kg
Poids au début de la station: 660 kg
Dimensions maximales (déployé): 6,57 m de haut,
2,16 m de diamètre

Station orbitale: (Anik D1), 104,5° (Ouest)
Vitesse orbitale géostationnaire: 3074,67 (11 456 Km/h)
Durée de vie prévue: 8 ans
Station orbitale prévue (Anik D2): 111,5° (Ouest)

La joaillerie, un art qui allie créativité, formes et couleurs

Voici maintenant 18 ans qu'Édouard Basilières-Portenier exploite son merveilleux talent de joaillier. Ses créations lui valent une réputation qui dépasse largement nos frontières et on peut affirmer qu'il exerce une influence certaine sur l'art québécois.



Lynn Légaré, de la maison Basilières-Portenier, a réalisé cette boucle d'oreille et son support.

Installé dans son arrière-boutique de Montréal, Édouard Basilières-Portenier manipule l'or, le platine, les turquoises et les tourmalines avec aisance. Mais le créateur se soucie également du sort réservé à la nouvelle génération de joailliers et de l'actuel marché qu'il faut, selon lui, absolument faire évoluer.

Cet artiste autodidacte, fonceur et persévérant, a appris son métier tout en étant propriétaire d'une boutique d'artisanat,

au milieu des années 60. Son souci de renouveler les formes traditionnelles de la joaillerie l'a orienté dans la recherche d'une perfection au niveau de l'équilibre des formes et de la finition des pièces. Devenu maître à la suite d'un long apprentissage, il maintient toujours cette orientation dans l'exécution de son travail et il affirme que, dans la fabrication de bijoux, ces aspects permettent de discerner la pièce professionnelle de la pièce artisanale.

Ses débuts au Salon des métiers d'art, qu'il a fréquenté fidèlement durant 14 années, lui ont permis de promouvoir ses créations. Édouard Basilières se souvient que le recrutement d'une nouvelle clientèle était très important à cette époque, tout autant que la vulgarisation de l'information. « Nous devons par exemple expliquer au client ce qu'était l'or comparativement au platine, et lui fournir des renseignements lui permettant d'identifier correctement les pierres précieuses et semi-précieuses », déclare Édouard Basilières.

Pour ce joaillier la réussite s'est manifestée par la reconnaissance d'un public de plus en plus diversifié et intéressé. Puis, précise-t-il, même quand le succès auréole les années de labeur, la recherche de nouveaux modèles demeure un aspect permanent de cette profession. Depuis longtemps, il renouvelle annuellement sa production et présente ainsi une nouvelle collection de joaillerie.

Pour ses créations, Basilières-Portenier sait exploiter des lignes pures afin d'obtenir des

résultats dont le chic n'a d'égal que la beauté. De ces bijoux se dégage une élégance raffinée qui exprime une grande sensibilité.

Tous les bijoux sont réalisés en or 18 carats exclusivement. Il arrive néanmoins que l'artiste utilise le platine et le marie à l'or afin de créer un effet spécial lors de la fabrication d'un bijou spécifique.

Mais plus que nul autre procédé, c'est dans sa finition que le bijou acquiert tout son caractère, toute sa force. Les différents traitements que l'on peut faire subir au métal, l'harmonie ou l'opposition de ceux-ci concrétisent et accentuent les formes de façon à conférer au bijou chaleur et vie. Ainsi, surfaces polies et non polies se chevauchent et se côtoient, s'unissent en un relief dont toute la grâce se double d'une grande classe.

Quant aux pierres précieuses, les plus en demande demeurent le diamant, l'émeraude et le saphir. Les perles d'eau douce ou les perles de culture sont également très appréciées. Quelles qu'elles soient, les pierres et les perles offertes à la boutique Basilières-Portenier sont toujours choisies avec grand soin, de sorte que l'achat de celles-ci représente un excellent placement.

Bref, sous tous ses aspects, la maison Basilières-Portenier s'efforce de produire des bijoux de haute qualité et de premier ordre, tant dans le choix des matériaux employés que dans la qualité du travail exécuté en atelier. Voilà ce qui fait de cette maison un établissement reconnu et apprécié des connaisseurs.

La relève

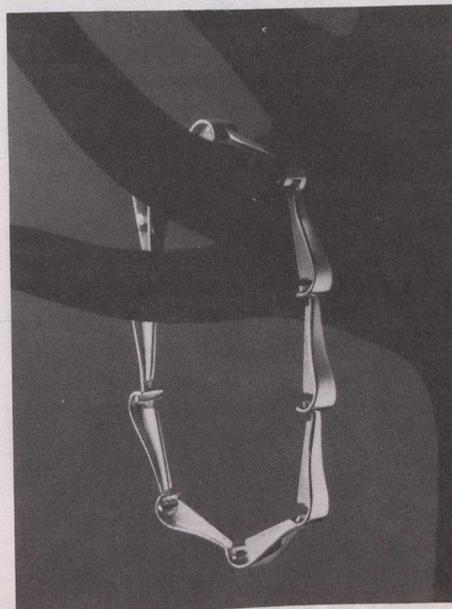
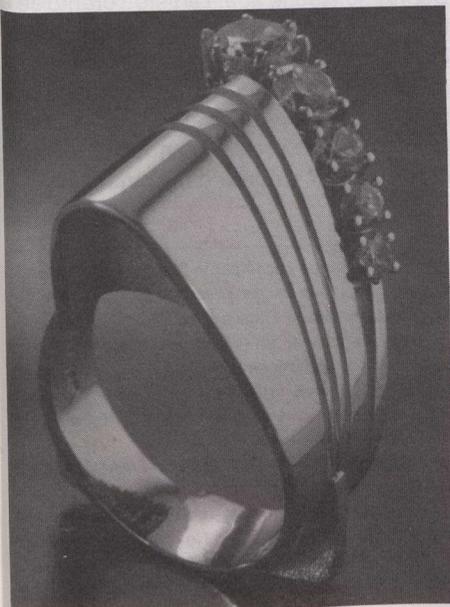
Maintenant, on ne parle plus uniquement de Monsieur, mais également de la Maison Basilières-Portenier. Une maison qui, selon son directeur, ne saurait se passer d'une équipe dynamique canalisant l'énergie nécessaire au maintien de la qualité, au niveau des pièces et du service après-vente.

À cet égard, ce joaillier d'expérience manifeste une préoccupation constante : la relève de jeunes talents dont il remarque les styles très personnels, valables et intéressants.

Le Salon des métiers d'art permet de diffuser les bijoux de cette jeune génération. Tous n'ont certes pas les moyens d'avoir pignon sur rue, mais cet événement annuel permet aux jeunes artistes de présenter leurs créations et de se faire connaître.

De nouvelles dessinatrices de bijoux

Les jeunes dessinatrices de bijoux qui manifestent un talent indéniable voient s'ouvrir de nouveaux débouchés dans cette profession. Le dynamisme et l'enthousiasme



Deux créations récentes de la maison Basilières-Portenier : à gauche, bague « Contre vent et marée », en or jaune 18 carats, platine et cinq diamants, conçue pour le Grand Prix des métiers d'art, et à droite, bracelet de la collection 84 en or jaune 18 carats.



Marion Cameron a réalisé des bijoux (à gauche) qui comprennent des améthystes, iolites et diamants sertis sur or jaune 18 carats et platine. Cette bague, ce collier et ce bracelet, créations de Carolyn Anne (à droite), sont en or jaune 18 carats avec des améthystes et des rubellites.

siasme qui caractérisent leurs créations apportent un renouveau souhaitable dans cet art vieux comme le monde qu'est celui du travail des pierres et des métaux précieux. On le constate immédiatement en voyant quelques-unes de leurs œuvres. Il est évident que ces nouveautés ont des répercussions sur le marché.

Certains bijoutiers avouent qu'ils ont ouvert des postes de dessinatrice et observent avec attention ces jeunes talents qui parlent un nouveau langage aux consommateurs à la recherche d'innovations dans le style des bijoux.

Les nouvelles interprétations de l'élé-

gance sur la scène de la mode ont une immense influence sur l'orientation du goût du public actuel en bijouterie. L'expérience créatrice, l'individualisme et le style décontracté, qui sont la marque de la nouvelle tendance en dessin de bijoux, inspirent les jeunes créatrices qui ont choisi de travailler dans la bijouterie de luxe.

Cette année, les collections de quatre jeunes dessinatrices étaient présentées dans les bijouteries Birks.

Marion Cameron

Marion Cameron exerce son art de dessinatrice chez Birks, à Toronto. Elle a

déjà exécuté des commandes de tout genre, allant de la tiare jusqu'à la bague à orteil pour un sultan, ou provenant des vedettes du théâtre, du cinéma et de la bourgeoisie. Marion a eu l'occasion de concevoir des bijoux pour une clientèle vaste et moderne. Elle continue à travailler dans ce même esprit.

Carolyn Anne

Carolyn Anne s'est intéressée à l'art dès son plus jeune âge. Après avoir expérimenté plusieurs techniques artistiques au cours de son adolescence, elle s'est consacrée à l'aquarelle et a participé avec succès à diverses expositions. Elle a fait ses premiers pas dans la carrière de dessinatrice de bijoux de luxe lorsqu'elle a été embauchée dans une bijouterie Birks à Montréal, au rayon des diamants. Son amour de la couleur et des formes l'a poussée vers un autre mode d'expression. Elle a été fascinée par les possibilités de créations offertes par les pierres de couleur, les diamants et les métaux précieux.

Judith Evans

Judith Evans dessine des bijoux depuis cinq ans. Ses créations uniques lui ont permis de participer à plusieurs concours aux États-Unis. Elle aborde chaque année un nouveau thème que les admirateurs de ses bijoux attendent chaque fois avec impatience. Dans plusieurs de ses créations d'avant-garde elle utilise les métaux les plus précieux. Elle réalise très habilement des bijoux à prix plus modiques, mais qui sont tout aussi beaux.

Chow Ying Zing

Depuis son jeune âge, l'artiste Torontoise a toujours été fascinée par les perles, particulièrement celles coordonnées en séries (colliers, bracelets, etc.). Elle a acquis une riche expérience à enfiler les perles et elle fait maintenant preuve d'un talent extraordinaire pour ce genre d'ouvrages.

Illustration d'un récit



L'exposition de Noël du Musée McCord, Le chandail, est basée sur un récit de Roch Carrier: un petit garçon de province, qui a pour idole le grand joueur de hockey Maurice Richard, est profondément déçu quand il reçoit par erreur d'un magasin montréalais, un chandail de l'équipe des Maple Leaf. Ce récit est illustré par treize peintures de Sheldon Cohen, cinéaste de l'Office national du film, dont l'une a remporté un prix. Le célèbre chandail n° 9 du « Rocket » occupera une place de choix dans cette exposition qui a débuté le 5 décembre 1984 et se terminera en mars 1985.

8 4226 163

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada

ISSN 0384-2304

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01045481 0

